



19 & 20  
septembre  
2019

# formation

L'îlot-S et L'Isle d'Abeau - Architectures du XX<sup>e</sup>

## FORMATION Analyser, comprendre, rénover et transformer l'architecture du XX<sup>e</sup>

**ORGANISATION** : Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Haute-Savoie (Caue) est un organisme de formation enregistré sous le n° 82 74 02101 74 et validé par Datadock. Nos formations sont donc référencables et finançables par les OPCA. Le Caue dispose de droit de l'agrément de formation des élus. Cette formation est organisée en partenariat avec Vicat.

**PUBLICS** : architectes, urbanistes, ingénieurs, maîtres d'œuvre.

**PRÉ-REQUIS** : aucun.

**OBJECTIFS** :

- Acquérir des bases culturelles sur la production architecturale du XX<sup>e</sup> siècle.
- Découvrir des principes méthodologiques de restauration et de réhabilitation du bâti.
- Appréhender par des expériences les questions déontologiques relatives à la réappropriation de l'architecture du XX<sup>e</sup>.
- Connaître les enjeux de la restauration des bétons.

**DATES ET LIEUX** : **jeudi 19 et vendredi 20 septembre 2019**. CAUE • L'îlot-S • 7 esplanade Paul Grimault à Annecy et Vicat à L'Isle d'Abeau.

**DURÉE** : 14 heures.

**FORMATEURS** :

**Simon Texier**, dr en Histoire de l'Art ; **Arnaud Dutheil**, directeur CAUE ; **Archipat**, architectes du patrimoine ; **Claudia Devaux**, Architecte du patrimoine ; **Carine Bonnot**, architecte, dr en urbanisme ; **Cyrille Simonnet**, architecte, dr en histoire de l'Art ; **Cédric Avenier**, architecte ; **SIGMA béton** ; **Entreprise Vicat** ; **Stéphan Dégeorges**, responsable du pôle Architecture, villes & territoires, CAUE.

**PARTICIPATION DEMANDÉE** : 600 € nets (transport en car et déjeuners compris).

**INSCRIPTIONS** : Les inscriptions s'effectuent par retour du bulletin joint, complété et accompagné du règlement, au CAUE • L'îlot-S • 7 esplanade Paul Grimault • bp 339 • 74008 Annecy cedex.

La formation est limitée à 25 personnes (inscriptions enregistrées par ordre d'arrivée).

## JOURNÉE 1 : JEUDI 19 SEPTEMBRE 2019 L'ÎLOT-S À ANNECY

→ 8h30 accueil

→ 9h00 -10h45

- Un siècle d'invention *Simon Texier*

→ 11h00

- Reconnaissances de l'architecture XX<sup>e</sup> *Arnaud Dutheil*

12h45 : déjeuner

→ 14h00-16h00

- Analyser, comprendre et continuer l'architecture du XX<sup>e</sup> *Archipat*

→ 16h15-17h15

- Attitudes de projet *Claudia Devaux, Carine Bonnot*

## JOURNÉE 2 : VENDREDI 20 SEPTEMBRE 2019 VICAT À L'ISLE D'ABEAU

→ 8h00 départ en bus d'Annecy

→ 9h15 accueil au siège de l'entreprise Vicat

→ 9h30-11h00

- Histoire du béton *Cyrille Simonnet*

→ 11h15-12h45

- Les bétons, un matériau, des matières *Cédric Avenier*

12h45 : déjeuner

→ 14h00-17h45

- Diagnostic et pathologie des bétons, visite du laboratoire de minéralogie, partie technique *SIGMA béton & Vicat*

→ 17h45-19h00 retour sur Annecy

## ANALYSER, COMPRENDRE, RÉNOVER ET TRANSFORMER L'ARCHITECTURE DU XX<sup>e</sup>

Jamais un siècle n'a produit autant de constructions que le XX<sup>e</sup>. Jamais un siècle n'a connu de telles évolutions techniques et produit d'innovations spatiales que celui-ci. Nous héritons d'un patrimoine d'une richesse et d'une diversité extraordinaire. Cependant, l'essentiel de ces édifices vieillissants nécessitent aujourd'hui d'être rénovés, réhabilités, optimisés, transformés, adaptés. Trop souvent, la tentation de leur démolition est exprimée. Est-ce un choix vraiment pertinent ?

Certes, ils appellent des interventions en profondeur, de véritables remises en projet qui induisent une compréhension fine des qualités de leurs architectures très caractérisées. Le sujet mérite toute l'attention des architectes, il est un marché d'avenir, il est un thème de projet révélant la capacité des concepteurs à résoudre la complexité et à répondre aux attentes d'une société soucieuse de la durabilité.

En partenariat avec l'entreprise Vicat, le CAUE de Haute-Savoie propose aux architectes et aux équipes d'ingénierie une formation spécifique sur la réhabilitation de l'architecture du XX<sup>e</sup> qui croise les dimensions culturelles, techniques et méthodologiques.

*"Je t'en conjure, ne te hâte pas, pressé par le désir d'édifier, de commencer le chantier en démolissant les édifices anciens ou en jetant des fondations démesurées pour l'ensemble de l'ouvrage, ce que font précisément les hommes inconsidérés et emportés. Il est indigne de sacrifier les travaux de nos aînés sans tenir compte des commodités que les citoyens tirent des anciennes demeures de leurs ancêtres, alors qu'il reste toujours en notre pouvoir de détruire, d'abattre et d'arracher entièrement toutes choses en tout lieu. C'est pourquoi je voudrais que tu conserves sans y toucher les édifices primitifs jusqu'à ce que tu ne puisses sans les démolir en élever de nouveaux".*

Leon Battista Alberti 1404, 1472



Pour tout renseignement, contacter Stéphan Dégeorges,  
responsable du pôle Architecture, villes & territoires au CAUE de Haute-Savoie

Caue de Haute-Savoie, L'îlot-S • 7 esplanade Paul Grimault • bp 339 • 74008 Annecy cedex

L'îlot-S est accessible à pied, vélo, bus, train ou voiture (parkings de proximité : Gare/Poste/Courier/Carnot/Bontieu)

Entrée en face du cinéma Pathé Gaumont

Tél 04 50 88 21 10 • email : [conseils@caue74.fr](mailto:conseils@caue74.fr)

photo recto : La cité radieuse, Marseille, Le Corbusier, architecte

conception graphique : caue74 / maryse brion

# bulletin d'inscription

**formation** ANALYSER, COMPRENDRE, RÉNOVER ET TRANSFORMER L'ARCHITECTURE  
DU XX<sup>E</sup>

nom .....

prénom .....

commune, association, organisme, autre

.....

qualité .....

.....

adresse.....

.....

téléphone professionnel .....

téléphone portable.....

courriel .....

- Je m'inscris à la formation des **jeudi 19 et vendredi 20 septembre 2019**  
et je joins un chèque de 600 € nets (déjeuners et transport en car compris) à l'ordre du  
Caué de Haute-Savoie

Je note les questions que je souhaite voir aborder lors de cette formation

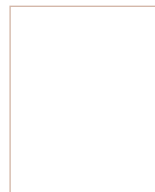
.....

.....

.....

.....

Coupon-réponse à retourner accompagné de votre règlement  
au plus tard le **4 septembre mars 2019**, par voie postale au Caué de Haute-Savoie,  
L'îlot-S • 7 esplanade Paul Grimault • bp 339 • 74008 Annecy cedex



CAUE de Haute-Savoie

7 esplanade Paul Grimault  
bp 339  
74008 Annecy cedex